

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice



**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE D'EAU**



DAONON°21/2026/CME/SNDE

**Dossier d'appel d'offres national ouvert portant sur la réalisation
des travaux de construction de bâtiments à Nouakchott**

Avril 2026

Handwritten marks, possibly initials or a signature, located at the bottom right of the page.

**PARTIE 1 : PROCÉDURE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT
NATIONAL-SNDE)**

1) Objet de l'appel d'offres :

La SNDE lance un Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National portant sur la réalisation des travaux de construction de bâtiments à Nouakchott.

Les travaux objet du DAO doivent être achevés dans un délai ne dépassant pas **(05)** cinq mois, à compter de la notification de l'ordre de service délivré par la SNDE, aux lieux indiqués dans la partie 3 du présent DAO.

Cette consultation est composée de (04) Quatre lots distincts, présentés comme suit :

- **Lot N°1** : La construction du siège de la Direction des Etudes et Travaux Neufs (DETN).
- **Lot N°2** : La réalisation des travaux de construction du siège et parc automobile de la direction des moyens généraux (DMG).
- **Lot N°3** : La réalisation des travaux de construction du siège de la Direction des Stocks.
- **Lot N°4** : La construction d'un centre commercial (ksar) pilote pour la Direction Commerciale.

Le fournisseur est autorisé à soumissionner pour plusieurs lots, mais ne sera attributaire que pour un seul lot.

2) Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres

Le présent appel d'offres est composé des documents suivants :

- **Partie 1** : La présente Procédure du Dossier d'appel d'offres ;
- **Partie 2** : Formulaire de soumission ;
- **Partie 3** : CPT des travaux ;
- **Partie 4** : Devis quantitatifs et estimatifs ;
- **Partie 5** : Plans types ;
- **Partie 6** : Projet de Marché.

Les parties 3, 4 et 5 seront annexées au présent DAO et en font parties intégrantes du document.

3) Soumission

Le Soumissionnaire soumettra son offre et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

Les prix proposés par les Soumissionnaires doivent être des prix **HT HDD + TVA 5%**, conformément aux indications de la Partie 3.

Les prix proposés par les Soumissionnaires :

- Ne doivent pas comprendre des **droits et taxes de douane** ;
- Doivent prendre en compte une TVA de 5% sachant que cette TVA sera précomptée par la SNDE lors du paiement des factures au fournisseur et reversée au Trésor au nom dudit fournisseur (celui-ci pourra demander à la SNDE une copie du ou des reçus de versement).

4) Monnaie de l'offre

19 *27x*

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Garantie d'offre

Le Soumissionnaire fournira l'original d'une garantie d'offre qui fera partie intégrante de son offre pour un montant de 1% du montant de la soumission.

- La monnaie dans laquelle elle doit être libellée est l'Ouguiya ;
- La garantie doit être délivrée par une Banque installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie ;
- Toute offre non accompagnée d'une garantie d'offre conforme pour l'essentiel au modèle présenté en Annexe 1 sera écartée par la SNDE comme étant non conforme et non recevable.

La garantie d'offre d'un groupement d'entreprises doit être au nom du groupement qui a soumis l'offre. **Les garanties d'offre des soumissionnaires non retenus leur seront restituées le plus rapidement possible après que le Soumissionnaire retenu aura signé le Marché et fourni la garantie de bonne exécution.**

La Garantie d'offre du Soumissionnaire retenu lui sera restituée dans les meilleurs délais après la signature du Marché, contre remise de la Garantie de bonne exécution requise.

6) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

a) **Une offre technique** comprenant notamment :

- (i) Une présentation sommaire de l'entreprise avec la liste des marchés similaires réalisées par le soumissionnaire pour des entités publiques ou parapubliques ou des organismes extérieurs au cours des cinq (5) dernières années ;
- (ii) Une copie du Registre de commerce.
- (iii) Attestation des impôts
- (iv) Attestation de la CNSS

Les Critères de qualification :

Les exigences en matière de qualification sont

A - Références techniques

- Avoir réalisé des travaux de construction d'un **bâtiment R+1 sur une superficie minimum de 300 m2** durant les 5 dernières années.

- Seules les références attestées par un maître d'ouvrage public et signées par le premier responsable seront considérées.

B - Expérience et qualification du personnel :

- Chef de projet : Ingénieur en génie civil ayant au moins 10 ans d'expérience dans les travaux (bac+4 au moins).

- Chef de chantier : Technicien supérieur ayant au moins 5 ans d'expérience dans les travaux

- Matériel (liste suivante est exigée et doit être justifiée),

- Véhicule 4x4

- Un lot de coffrage

- Un lot d'échafaudage

- Deux bétonnières

- Deux vibrateurs

C - Références financières :

- Attestation de disponibilité d'autofinancement d'au moins **6.000.000 MRU** (six millions d'Ouguiya MRU)
- Chiffre d'affaires durant les trois dernières années d'au moins **10.000.000 MRU** (dix millions d'Ouguiya MRU)

7) Il est exigé de justifier l'expérience déclarée par Attestations de bonne fin délivrées par un maître d'ouvrage public bénéficiaire et certifiée conforme à l'original par une autorité compétente ou un PV de réception définitive.

Les références non attestées ne seront pas prises en considération lors de l'évaluation

N.B : Il est exigé de renseigner et justifier pour chaque expérience les éléments suivants :

- la référence du marché,
 - le montant du marché
 - la date de réception (fournir le PV de réception),
 - descriptif des travaux (fournir une copie du marché),
 - les coordonnées téléphoniques et mail du maître d'ouvrage public bénéficiaire.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à compter du Mardi **28/04/2026** contre un paiement non remboursable d'un montant de **5.000 MRU (cinq mille Ouguiya)** à travers le compte de la SNDE N°2000022001 ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie (BPM) au nom de la SNDE ;

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit être inscrit ce qui suit :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau

« Offre relative à la réalisation des travaux de construction de bâtiments à Nouakchott ».

Société Nationale d'Eau

Siège de la SNDE

Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA

Ksar BP 796 NOUAKCHOTT – MAURITANIE

Secrétariat de la Conseillère Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C

E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com

8) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le mardi 19 Mai 2026 à 11H00 heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

9) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission **des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau le mardi 19 Mai 2026 à 11H00 heure locale** en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Eau

Siège de la SNDE

Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA

Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,

Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31

Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

✓
or

22

10) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera conduite par lot et sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

Le Comité d'évaluation procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification l'exhaustivité de l'offre et que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point a) de l'article 6 ci-dessus.

Pour les besoins de l'examen préliminaire des attestations administratives dans cette étape d'évaluation des offres, la vérification sur la plateforme <https://eproc/economie.gov.mr/login> fera foi pour s'assurer que les soumissionnaires sont à jour vis-à-vis de leurs obligations fiscales et qu'ils ne présentent pas de retard de cotisation envers la CNSS.

- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 du présent dossier de Consultation notamment :
 - La conformité des travaux exigés par le **cahier de charges et plans**.
 - La conformité du calendrier d'exécution ;

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La sous-commission d'évaluation n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point (b) de l'article 6 ci-dessus.
- ii) La sous-commission d'évaluation rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous-totaux n'est pas exact, les sous-totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours vendeur défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme techniquement pour l'essentiel et évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

11) Attribution du Marché:

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux spécifications techniques, évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté et sa garantie d'offre sera mobilisée par la SNDE.

12) Signature du Marché

Le marché sera signé sur la base du projet de marché figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du marché ne sera effectuée.

13) Notification du marché

Une fois signé par les deux parties, le marché sera notifié par la SNDE à son attributaire dans les délais les plus courts.

14) Les entreprises qui ont un ou plusieurs projets avec le MHA ou avec la SNDE accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des **offres ne peuvent pas être attributaires d'un marché.**

15) La SNDE se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent dossier d'appel d'offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

ABDEL MEJID RIHA

